



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION SAoO 2020

Vendredi, le 28 Février 2020, 13:30 h

DANS LE FORUM 2

FOIRE LUCERNE

Les membres ont le droit de voter et d'être élus. (Art. 4 des Statuts)
L'invitation a été envoyée en temps utile.

Direction :	Dietmar Thumm, Président Michael Bärtschi, Actuaire Maria Oehler, Caissière
Vérificateurs :	Martin Müller, Mediconsult Roggwil
Excusés :	Christoph Egli, deuxième vérificateur
Présents :	22 électeurs admissibles
Excusés :	2 personnes: Elke Amann, Urs Betschart

PROCÈS VERBAL

1. Élection des scrutateurs

Ernst Schär est élu comme scrutateur, sans voix contre.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé sans voix contre.

3. Rapport annuel du Président

Livré par Dietmar Thumm. Accepté à l'unanimité.

4. Questions et réponses des membres

Pas de questions de l'Assemblée Générale.

5. Finances

a) Comptes annuels de l'association SAoO :

Maria Oehler illustre les comptes annuels. Elle exprime ses remerciements aux membres pour les contributions et les dons supplémentaires, ainsi que pour le soutien des sponsors de l'industrie. Le résultat négatif est dû au développement du projet de formation "OMPA" et aux rabais sur les frais d'inscription aux congrès accordés aux membres qu'y participent assidûment.

b) Rapport des vérificateurs des comptes :

Audité le 5 février 2020. Les comptes annuels ont été préparés conformément aux normes et règlements et ont été jugés corrects. Le vérificateur demande la décharge au Comité de la direction. Le rapport des vérificateurs des comptes et les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité.



- c) *Budget de l'Association SAoO :
Approuvé à l'unanimité.*
- d) *Confirmation de la cotisation annuelle :
CHF 250. — pour les bienfaiteurs (médecins, universitaires et optométristes)
CHF 100. — pour les médecins assistants, personnels de pratique et de salle opératoire,
orthoptistes et opticiens et anesthésistes
approuvé à l'unanimité.*

6. Finances

- a) *Direction :
Président , Dietmar Thumm : confirmé à l'unanimité.
Actuaire , Michael Bärtschi : confirmé à l'unanimité.
Caissière , Maria Oehler : confirmée à l'unanimité.*
- b) *Vérificateurs des comptes : Martin Müller et Christoph Egli : confirmés à l'unanimité.*

7. Varia

Il n'y a pas eu de propositions. Le cours de formation «OMPA» a été décrit plus en détail. En réponse à une question de la plénière, il a été précisé qu'un diplôme serait délivré à l'issue de la formation. Le coût de la formation OMPA devrait être d'environ 4500 CHF par participant.

Le Président Dietmar Thumm clôt l'Assemblée Générale à 13h50.

Le Président : Dietmar Thumm

L'Actuaire : Michael Bärtschi